

BARNES

INTERNATIONAL REALTY

Honoraires 2026 applicables aux ventes & locations

Habilitation & garantie

Types de biens	Honoraires
Maisons, Appartements Terrains	6% TTC du prix 8% TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat et incluent la T.V.A à 20%.

Types de locations	Honoraires
Locations saisonnières Locations résidences secondaires meublées*	25% TTC du loyer 25% TTC du loyer

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du propriétaire et incluent la T.V.A à 20%. *Durées supérieures à 90 jours.

Carte professionnelle n° CPI 9201 2016 000 014 363 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce et la gestion immobilière.

Assurance responsabilité civile souscrite au titre de la transaction sur immeubles et fonds de commerce auprès de MMA IARD - 160 rue Henri Champion 72030 Le Mans Cedex. Garanties Financières de 500.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce ; 1.500.000 euros au titre de la gestion immobilière souscrites auprès d'ERGO France – ERGO Versicherung AG succursale France– 21, rue des Pyramides – 75001 Paris.